



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-MONTJOIE



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la deuxième séance ordinaire tenue le lundi 2 décembre 2024 à l'école Notre-Dame-de-Montjoie à 16 h 00.

PRÉSENCES :

Madame Christine Rodrigue-Lecours	Parent
Madame Martine Landry	Parent
Madame Bénédicte Décary	Parent
Madame Jeanne Poirier	Enseignante
Madame Jennifer Ten Eyck	Personnel de soutien
Madame Andrée-Anne Salois	Directrice
Madame Émilie Laborde	Parent – substitut
Madame Louise Lecours	Représentante de la communauté

ABSENCES :

Monsieur Jean-François Derosby	Parent - substitut
Monsieur François Papineau	Parent - substitut
Madame Anick Larouche	Parent – substitut du substitut
Madame Eve-Lyne Beliste	Parent – substitut du substitut
Madame Karine Viau	Enseignante
Monsieur Nicolas Turcotte	Parent
Madame Julie Caron	Parent

1. MOT DE BIENVENUE

Andrée-Anne Salois souhaite la bienvenue à tous et présente l'ordre du jour.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

CÉ-24/25 - 001

La directrice Andrée-Anne Salois accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 16 h 02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- CÉ-24/25 - 002 Bénédicte Décary propose que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel quel. Il est appuyé par Christine Rodrigue-Lecours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 24 SEPTEMBRE 2024

- CÉ-24/25 - 003 Il convient d'inscrire Émilie Laborde dans la liste des présences et Jeanne Poirier dans la liste des absences.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Andrée-Anne Salois a consulté le procès-verbal, qui ne présente aucune observation particulière.

6. BUDGET (ADOPTION)

- CÉ-24/25 - 004 Andrée-Anne Salois a souligné les difficultés financières rencontrées par l'école, en annonçant que des chiffres ont été révisés à la mi-novembre. Elle a sollicité l'assistance du CSS afin de remédier à notre dette, précisant que l'école a déjà absorbé la majeure partie de cette charge. Le CSS est d'accord pour couvrir le solde restant. Au cours de la réunion, Andrée-Anne a exposé le budget au tableau, en détaillant chaque ligne, notamment les budgets alloués aux classes ainsi que les mesures de soutien pour l'orthopédagogie et l'enseignement des ressources. Elle a mentionné une réduction de 1000\$, ce qui nous permettra de conserver un montant de 3000\$ pour le reste de l'année. Elle a également évoqué les initiatives favorisant la *Vitalité des petites communautés* et le plan de rattrapage, qui inclut une demande de financement pour le soutien aux classes du premier cycle et pour un projet extrascolaire visant les élèves doués. En termes de direction, une coupure de 2 700\$ a été appliquée. Concernant l'imprimerie et la reprographie, les frais seront partiellement couverts par les parents, avec un apport supplémentaire du CSS. Il est à noter qu'il y a peu d'investissement prévu pour les meubles de la bibliothèque dans le cadre des rénovations à venir, bien que la bibliothécaire ait pu enrichir le fonds documentaire avec de nouveaux livres. Par ailleurs, bien que les licences aient été acquises pour une durée de trois ans à un coût initial élevé, nous prévoyons, à terme, de réaliser des économies.

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le service de garde s'occupe de dépenser les frais pour la surveillance du midi. Il a également été noté que le gouvernement a accordé des fonds pour atténuer la responsabilité de la surveillance des enseignants. En ce qui concerne les fonds de perfectionnement professionnel, il a été convenu qu'ils seront reportés à l'année suivante si non utilisés.

Dans le cadre des initiatives culturelles, un auteur sera convié à animer une activité enrichissante pour les élèves. Il a été noté que, bien que l'école dispose actuellement d'un budget conséquent alloué au programme « À l'école, on bouge », ce dernier étant principalement destiné à soutenir nos diverses activités, y compris celles en rapport avec la santé globale et à la rémunération d'un enseignant impliqué dans la modélisation, une diminution significative des fonds est anticipée pour l'année suivante.

Concernant l'aide aux parents, il a été discuté d'une possibilité d'organiser des ateliers ou des conférences, avec la possibilité d'inviter des intervenants pour aborder des thématiques pertinentes telles que le stress. Étant donné les fonds disponibles, il est impératif de les utiliser de manière proactive. Christine Rodrigue-Lecours a mentionné que l'initiative "Val-Famille" recèle de nombreuses ressources. En outre, Bénédicte a suggéré d'envisager la réalisation de vidéoconférences pour faciliter l'accès aux parents. Andrée-Anne a exprimé son intérêt pour l'idée d'offrir des activités engageantes pour les familles. En outre, un programme d'aide alimentaire a été discuté, comprenant la distribution de cartes cadeaux aux familles en difficulté ainsi que l'organisation d'activités diverses au sein de l'école.

Pour la première fois, le SDG engendrera des bénéfices, une nouvelle des plus positives. Andrée-Anne a éclairé l'assemblée sur les implications de la dotation gouvernementale, mentionnant que l'augmentation du nombre d'élèves nous donne un surplus financier de la part du gouvernement. Toutefois, une coupe budgétaire de 9 000 \$ a été nécessaire pour redresser la situation, laissant un solde d'environ 6 000 \$ que nous n'avons pas réussi à ajuster. Il a été convenu que le CSS absorberait ce surplus. Christine a soulevé des interrogations concernant la gestion du SDG, exprimant le désir de mieux saisir la situation. Andrée-Anne a admis qu'il y avait eu des lacunes l'année précédente et qu'il manquait des éléments qui auraient dû être traités correctement. Elle s'est engagée à rechercher les informations nécessaires afin d'évaluer ce qui s'était passé. Selon ses dires, une erreur de calcul aurait eu lieu, bien que les détails demeurent flous pour le moment. Par ailleurs, Andrée-Anne a signalé que nous accordons une attention particulière aux absences et aux paiements liés aux congés de maladie.

En ce qui concerne le Fonds 2 dédié à l'immobilier, les prévisions s'étendent sur plusieurs années. Pour ce qui est du budget des manuels CCQ, nous devons prendre en compte le fait que le programme vient récemment d'être lancé, et que les guides d'enseignement n'ont pas encore reçu d'approbation. Il a été stipulé que toute mesure non utilisée serait reportée à l'année suivante. L'acquisition des manuels a été suspendue en l'absence de validation des guides. En réponse à la question de Bénédicte concernant le renouvellement de la somme allouée, Andrée-Anne a précisé qu'elle ne sera pas reconduite ; celle-ci est considérée comme un financement

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

exceptionnel. Pour 15 manuels, le coût excéderait les 1 000 \$. Concernant les équipements informatiques, ceux-ci relèvent du CSS, avec certaines demandes déjà effectuées. Enfin, il a été noté qu'aucune réparation ne sera envisagée à l'approche des rénovations prévues.

Examen du Fonds 5 – Disponibilité de 11 543 \$ reportés de l'année précédente. Andrée-Anne détaille chaque item un à la fois avec une description de chaque montant. Les Filles d'Isabelle souhaitent connaître les achats effectués avec leur don de 2 000\$. Christine s'est également enquis du programme "Opération septembre", auquel certains élèves ont déjà pu accéder, ce qui a suscité un intérêt général. Bénédicte et Christine ont abordé la question de l'habillement approprié des élèves pour les activités extérieures, spécifiquement la nécessité de mitaines. Christine a souligné que les préoccupations parentales étaient grandissantes. Jeanne Poirier a indiqué qu'un bac à objets perdus d'une ampleur considérable est accessible à tous. Andrée-Anne a évoqué l'importance de vérifier auprès des parents s'ils ont des besoins spécifiques, afin d'assurer que les initiatives prises soient bien reçues. Elle a également suggéré que les membres de l'équipe communiquent anonymement par courriel tout besoin potentiel.

Andrée-Anne a mentionné la fondation Christian Vachon et la possibilité de travailler avec les parents pour faciliter la procédure de demande de fonds au besoin.

Nous avons sollicité un financement auprès de Desjardins pour le centre communautaire, aboutissant à une allocation de 890 \$. De plus, une demande de 5 000 \$ a été soumise à Tonus, dont la réponse est encore en attente. Cette demande inclut une initiative d'intervention de trois personnes pour sensibiliser les élèves à des thématiques essentielles comme la résolution de conflits.

Andrée-Anne a présenté une seconde page du tableau avec les informations budgétaires que les membres ont l'habitude de consulter, soulignant la nécessité de leur signature. En ce qui concerne l'utilisation du Fonds 5, Christine a proposé qu'une part soit allouée aux sorties scolaires, précisant que la cour ayant été refaite, cela ouvrirait davantage d'opportunités. Andrée-Anne a suggéré d'attendre les rénovations pour envisager l'acquisition de mobilier intégré.

Bénédicte a fait valoir que le Fonds 5 pourrait financer Tonus, une proposition que Christine a soutenue, en insistant sur l'importance d'examiner d'abord les sorties avant de décider. Andrée-Anne a suggéré de réfléchir et de revenir avec des propositions après avoir évalué les sorties scolaires, tandis que Christine a évoqué les campagnes de financement pour couvrir certaines activités.

Andrée-Anne a proposé de conserver le Fonds 5 en réserve, d'abord en utilisant les disponibilités du fonds 1 pour éviter des pertes financières, et de réévaluer la situation en février. Jeanne a attiré l'attention sur le gala de mérites, proposant d'utiliser le Fonds 5 pour les prix et l'équipement artistique, qui est actuellement inclus dans le budget de la classe. Elle a aussi suggéré l'organisation d'un pique-nique pour la rentrée prochaine, une idée qui a séduit Bénédicte. Cette dernière a également proposé un gala pour la promotion des élèves de sixième année avec leurs parents,

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

une initiative jugée attrayante par Andrée-Anne. Cela a conduit à un consensus sur la nécessité de définir collectivement les priorités d'allocation des fonds. Andrée-Anne a réitéré son souhait d'épuiser les ressources du Fonds 1 avant de toucher au Fonds 5.

Aucune objection pour l'adoption du budget. Les membres présents sont tous d'accord.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. SORTIES SCOLAIRES (APPROBATION)

CÉ-24/25 - 005

Il a été proposé d'organiser une sortie au musée Bombardier pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e années, dont le coût s'élève à environ 300 \$, pour les frais de transport. Grâce à notre entente de partenariat, l'entrée sera gratuite pour nos élèves. Martine Landry a suggéré que la possibilité d'une contribution volontaire soit envisagée pour toutes les sorties, même lorsque celles-ci ne génèrent pas de coût direct pour l'établissement. Bénédicte appuie. En réponse, Andrée-Anne a convenu de transmettre cette proposition aux enseignantes concernées, afin de garantir une communication claire et efficace à ce sujet.

Il est également proposé d'organiser une sortie à Montréal pour les élèves de 5^e et 6^e années, qui comprendra un transport en autobus de luxe, dont le coût de l'activité sera à confirmer. Les parents pourraient être amenés à payer plus de 100 \$ par élève pour cette excursion, qui comprendra un repas au restaurant, une activité de surf, le transport en autobus, etc.

Il est à noter que les arrangements pour la sortie de fin d'année à Magog au centre sportif de la Ruche ainsi qu'au cinéma ont été réservés en partie. Concernant l'éventualité de reconduire cette sortie pour l'année scolaire suivante, il est convenu d'envisager cette possibilité en fonction des évaluations futures. Toutefois, nous déciderons de l'approbation définitive de cette sortie ultérieurement, en raison de l'absence actuelle de certains coûts nécessaires à une prise de décision éclairée.

À l'approche de la mi-février, la classe des 5^e et 6^e années projette une sortie pour pratiquer le Fat-Bike à Saint-Denis-de-Brompton. Le coût total de l'activité est évalué à environ 750 \$ pour la location des Fat-Bikes, auquel s'ajoutent des frais de transport dont le montant reste à confirmer. Ainsi, le coût par élève se situe autour de 37,50 \$, avec une contribution volontaire demandée aux parents de 20,00 \$. Le financement de cette activité sera assuré par le budget « On bouge aux cubes ».

De plus, vers la fin janvier, les élèves de 4^e et 5^e années souhaitent se rendre au Parc du Mont-Orford pour une randonnée de ski de fond. Le coût du transport est d'environ 550 \$, et le coût estimé par élève est de 29 \$. Une contribution de 15 \$ par élève sera également sollicitée auprès des parents. Cette activité sera, elle aussi, financée à partir du budget « On bouge aux cubes ».

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

En outre, une sortie incluant tous les niveaux est prévue vers la fin février au parc du Mont-Bellevue pour des activités de randonnée en raquettes et de glissade sur tubes. Le budget alloué au transport est de 1 250 \$, tandis que le coût de l'activité, sans le transport, est de 715 \$. Cela se traduira par un coût d'environ 21 \$ par élève, avec une contribution parentale de 15 \$ demandée. Cette sortie sera également couverte par le budget « On bouge aux cubes ».

Enfin, la classe des 1^{re} et 2^e années a exprimé le désir de visiter le Musée J.-A. Bombardier le 27 mars. Les frais de transport s'élèvent à environ 200 \$, tandis que l'entrée est gratuite grâce à une entente entre l'école et le musée. Le financement de cette sortie sera pris en charge par le budget « Sortie scolaire en milieu culturel ».

Andrée-Anne a soulevé que certaines dates des sorties sont dissociées des conditions météorologiques, et elle a sollicité la possibilité de modifier ces dates si le temps ne s'avère pas propice.

Christine Rodrigue-Lecours propose. Il est appuyé par Bénédicte Décary.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. PRÉSENTATION GRILLE-MATIÈRE (APPROBATION)

CÉ-24/25 - 006

Il a été décidé de maintenir le statu quo en ce qui concerne les pratiques en vigueur cette année. Cette proposition a été soumise au vote par les enseignants, et il a été convenu que toutes les dispositions relatives aux minutes demeurent inchangées.

Andrée-Anne a alors sollicité l'approbation de cette décision. L'ensemble des membres présents a unanimement donné son accord.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. PROCHAINE RENCONTRE : 24 FÉVRIER 2025

Simplement un rappel.

10. QUESTIONS DU PUBLIC

Louise Lecours s'est interrogée sur la tenue du spectacle. Il a été noté que Jack Sparrow ne pourra pas se produire, et qu'il sera remplacé par un autre spectacle, à savoir Magie Loran, qui s'avère légèrement moins coûteux. Louise a également proposé d'envoyer la facture à la municipalité, celle-ci prenant en charge 50% des frais. De plus, elle s'est engagée à organiser le montage de la scène, prévu pour le 17 décembre en après-midi.

11. INFORMATION DE LA DIRECTION :

- ✚ **TONUS** : Un survol de ce sujet a été effectué plutôt au cours de la rencontre.
- ✚ **CAMPAGNES DE FINANCEMENT** : Les campagnes de financement en faveur des produits locaux sont en cours, présentant plusieurs nouveaux produits, et nous évaluerons leur efficacité. Christine a indiqué que les documents ont été transmis, la date limite étant aujourd'hui. Les parents se rendront dans les commerces le 19 décembre pour effectuer leurs paiements et ramasser leurs commandes. Andrée-Anne demande quand aura lieu la prochaine campagne de financement. Christine a précisé qu'il y en a deux par an, prévu vers avril, et que nous en discuterons en février. Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet.
- ✚ **PÉDAGOGIQUE DU 6 JANVIER (SDG) (APPROBATION)** : Andrée-Anne a exprimé le souhait que la journée pédagogique du 6 janvier ne soit pas une pédagogique ouverte pour les élèves au SDG. Elle souhaite rassembler l'ensemble du personnel de l'école pour une rencontre. Si le SDG est maintenu, cela l'empêcherait d'atteindre cet objectif. Elle a demandé une pause du SDG pour permettre à tous de se rencontrer et de collaborer efficacement. Martine a suggéré de prévoir des suppléants pour le SDG, idée qu'Andrée-Anne a jugée pertinente. Cependant, elle a souligné que cela entraînera des coûts supplémentaires. Martine a également mentionné que si nous annonçons la fermeture dès à présent, cela permettra aux parents de mieux planifier. Christine a précisé qu'il serait utile de déterminer combien de parents seraient affectés par cette décision. Andrée-Anne a proposé d'envoyer un courriel aux parents pour offrir aux élèves de 6e année la possibilité de faire du gardiennage à domicile. Martine a conseillé de procéder à cet envoi cette semaine, proposition soutenue par Bénédicte.
- ✚ **COSP (CONTENU)** : La discussion a porté sur le contenu pour les élèves de 5^e et 6^e années, en collaboration avec les enseignantes. Andrée-Anne a présenté le COSP au tableau, soulignant que beaucoup de contenu sera couvert dans le cadre du CCQ et que certaines situations d'apprentissage sont déjà en cours à travers le Québec. Des thèmes tels que les arts plastiques et la transition entre le primaire et le secondaire ont également été abordés. Andrée-Anne a rappelé que la présentation du COSP est obligatoire, mais qu'elle est déjà en cours.
- ✚ **RETOUR SUR LE PROJET ÉDUCATIF** : Le projet éducatif avait déjà reçu son approbation antérieure.
- ✚ **CENTRE COMMUNAUTAIRE** : Andrée-Anne a signalé que les cours d'éducation physique ont repris, bien qu'il subsiste des difficultés. L'infrastructure actuelle, construite en plâtre, pose des problèmes et n'a pas été conçue pour répondre à certaines exigences du programme. L'utilisation de ballons en mousse et de terrains de badminton a été approuvée, bien que cela

limite certaines activités comme le basketball et le soccer à l'intérieur. Andrée-Anne a conclu en notant que ces infrastructures sont agréables et offrent un environnement chaud.

Louise a précisé que les rénovations étaient espérées pour établir un nouveau gymnase à l'école. Elle a également mentionné des rumeurs de rénovations à l'été pour construire un tout nouveau gymnase avec les rénovations de l'école, une opinion que ne partage pas Andrée-Anne, qui préconise de prioriser les classes et les travaux sanitaires en l'absence d'élèves. Bénédicte a proposé des locaux situés à proximité de l'école, cependant, Andrée-Anne a souligné que des refus avaient été rencontrés. De plus, elle a mentionné des préoccupations concernant la supervision des élèves si ceux-ci sont répartis dans différents pavillons. Andrée-Anne a ensuite informé que les architectes travaillent sur le dossier, et que les plans sont approuvés à 70%. Nous nous rapprochons d'un envoi en appel d'offres.

12. INFORMATIONS DES REPRÉSENTANTS :

✚ **OPP :** Ariane a été présente pour discuter de l'activité prévue le 20 décembre après-midi, qui pourrait être déplacée au marché afin de profiter d'une ambiance festive décorée. Elle a proposé d'organiser des activités sur place, incluant un feu de camp et la confection de beignes maison par une maman. Elle sollicite l'accord de tous en vue de la mise en œuvre de cette idée. Cependant, il a été noté qu'une décision antérieure avait été prise par les enseignants pour organiser une séance de cinéma lors de leur dernière rencontre. Ariane a souligné que parents et élèves souhaitent une activité plus ludique, que l'OPP s'engagerait à prendre en charge, prévoyant de petites animations où les enseignantes devraient seulement accompagner leurs groupes. Bénédicte a avancé la suggestion d'établir des stands pour permettre aux élèves de vendre leurs créations, favorisant ainsi leur implication. Jeanne a exprimé ses préoccupations concernant le calendrier de décembre, déjà chargé avec des activités planifiées à l'avance, suggérant de considérer ces propositions pour l'année suivante, étant donné le manque de temps. Ariane a suggéré d'intégrer des jeux de pochettes et des séances d'improvisation. Bénédicte a ensuite proposé que le maire puisse se déguiser en père Noël, ajoutant une touche festive à l'événement, proposition qu'AA a accueillie avec prudence, veillant à ce que les enfants de quatre ans ne soient pas désillusionnés. Louise s'est engagée à soumettre cette idée à Monsieur le Maire lors de leur rencontre ce soir. Jeanne a exprimé le besoin d'obtenir une proposition détaillée de l'OPP avant jeudi, date à laquelle les enseignantes se réuniront pour en discuter. Christine a suggéré de conserver le cinéma comme plan B en cas de météo défavorable. Ariane a précisé que ses activités seraient programmées de 13h10 à 15h35, permettant un retour anticipé pour les élèves de préscolaire conformément à leur horaire habituel. Bénédicte a offert d'apporter un système de son pour diffuser de la musique, proposition à valider et confirmer.

✚ **PARENTS :** Bénédicte a soulevé l'idée de disposer d'un sapin de Noël à l'intérieur de l'école. Jeanne a répondu qu'il n'y avait malheureusement pas d'espace disponible, mais a proposé d'installer un sapin naturel à l'extérieur, illuminé par des guirlandes. Bénédicte a demandé où les lumières et décorations pourraient être placées, et Jeanne a suggéré de les accrocher sous le petit toit à l'entrée. Cependant, il a été précisé qu'il n'y avait actuellement pas de prises extérieures disponibles. Pour le moment, les décorations se limitaient à l'intérieur de l'établissement. Jeanne a également signalé qu'il y avait un élève témoin de Jéhovah, soulignant la nécessité d'être attentifs à leurs convictions.

✚ **ENSEIGNANTS :** Jeanne a rappelé qu'une séance de cinéma était prévue pour le dernier jour avant les vacances, un point à établir ultérieurement.

✚ **MEMBRES DU PERSONNEL SOUTIEN :** Aucun

✚ **MEMBRES DU PERSONNEL PROFESSIONNEL :** Aucun

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

CÉ-24/25 - 007

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, Christine Rodrigue-Lecours propose que la séance soit levée à 17 h 48. Il est appuyé par Andrée-Anne Salois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Christine Rodrigue-Lecours,
Présidente - substitut

Andrée-Anne Salois, directrice